

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

15/4/99

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences S.A.
 Service Commercial
 1240, Route des Dolines
 BP 229
 06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX / FRANCE

NUMERO D'APPEL D'URGENCE : 03 88 53 36 76 (DRUSENHEIM / Bas Rhin)

CENTRE ANTI-POISONS DE PARIS : 01 40 37 04 04
 (HOPITAL FERNAND WIDAL / PARIS)

Nom du produit: **BOFIX* HERBICIDE**

Code produit: 25117 Date de création: Mars 92 Référence: H841F
 Date de révision: Mars 95

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant(s) contribuant aux dangers :

			CAS	EINECS
Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr (soit en équivalent acide : 40 g/L)	58 g/l		081406-37-3	279-752-9
Clopyralid	20 g/l	Xi; R41	001702-17-6	216-935-4
2,4-MCPA	200 g/l	Xn; R22-R38-R41	000094-74-6	202-360-6
Solvants et inertes (dont: hydrocarbure aromatique essentiellement en C10)	q.s.p.	Xn, N; R65-51/53		

Composition Code EF1154

Clopyralid est sous forme de sel de monoéthanolamine
 2,4-MCPA est sous forme de sel de potassium

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux et la peau.
 Toxique pour les organismes aquatiques.

* Marque : Dow AgroSciences.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

15/4/99
BOFIX* HERBICIDE

4. PREMIERS SECOURS

Ne jamais faire boire ou faire vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler un médecin. La décision de faire vomir ou non doit être prise par un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à l'eau courante pendant 15 minutes sans discontinuer. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau à grande eau avec du savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation

Emmener à l'air frais. Consulter un médecin.

Note au médecin

Pas d'antidote spécifique. Le risque de fausse route doit être mis en balance avec le bénéfice que l'on attend du lavage gastrique. Si un lavage gastrique est effectué, recommander un contrôle endotrachéal et/ou oesophagien. Traitement de soutien au choix du médecin en fonction des réactions du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Brouillard d'eau ou fines gouttelettes. Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse.

Produits de combustion dangereux.

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

Protection des intervenants

Porter des vêtements de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Informations supplémentaires

Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau. Contenir l'écoulement pour empêcher la contamination de l'eau ou des systèmes de drainage.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

15/4/99
BOFIX* HERBICIDE

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Porter des vêtements de sécurité appropriés et une protection pour les yeux et le visage (voir section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou autre cours ou étendue d'eau.
Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

Méthodes de nettoyage

Eponger avec du sable ou autre absorbant non-combustible, stocker dans des récipients, puis éliminer. Pour les déversements importants, barricader la zone et consulter le fabricant. Si une assistance supplémentaire est nécessaire, téléphoner au numéro d'appel d'urgence.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et après le travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Stockage

Stocker ces produits conformément aux réglementations applicables. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé dans le récipient d'origine. Protéger des températures extrêmes. Ne pas stocker à proximité de nourriture, boissons, nourriture pour animaux, produits pharmaceutiques, cosmétiques ou engrais. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Clopyralid : Recommandation Dow AgroSciences IHG : 10 mg/m³.
2,4-MCPA : Dow AgroSciences IHG : 5 mg/m³.
Recommandation du fournisseur pour le solvant : 100 ppm.

Mesures d'ordre technique

Maintenir les concentrations dans l'air en dessous des valeurs limites d'exposition.
Une ventilation locale avec système d'aspiration peut être nécessaire pour certaines opérations.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

15/4/99
BOFIX* HERBICIDE

Protection respiratoire

Lorsque les valeurs limites d'exposition et/ou les valeurs de confort risquent d'être dépassées, utiliser un appareil de protection respiratoire adéquat purifiant l'air.

En cas d'urgence, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome en surpression.

Protection des mains et de la peau

Porter des vêtements propres à manches longues couvrant le corps. Utiliser des gants imperméables à ce produit. En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, utiliser des vêtements de protection imperméables au produit.

En cas d'urgence : Utiliser des vêtements de protection imperméables à ce produit.

Les vêtements de protection fabriqués avec les matériaux suivants devraient offrir une protection efficace :

Néoprène. Nitrile. Viton.

Ne pas utiliser d'autres matériaux sans essai préalable.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes pour travaux chimiques.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide limpide
Couleur	: ambré
Densité relative (eau=1)	: 1.09 (environ)
Point/plage de congélation	: <5 deg.C
Point/plage d'ébullition	: 100 deg.C (environ)
Solubilité dans l'eau	: émulsionnable
Point d'éclair	: aucun(e)

10. STABILITE ET REACTIVITE**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales de stockage.

Conditions à éviter

Eviter les températures extrêmes.

Matières à éviter

Produits fortement basiques, acides ou oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

15/4/99
BOFIX* HERBICIDE

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

D'après des données relatives à une formulation similaire.

Ingestion

Toxicité faible en administration unique par voie orale.

DL50 par voie orale, pour le rat (estimation) : supérieure à 2000 mg/kg.

Contact avec la peau

DL50 par voie cutanée, pour le lapin (estimation) : supérieure à 2000 mg/kg.

Une exposition prolongée unique ne devrait pas provoquer l'absorption à travers la peau de quantités nocives de produit.

Une exposition unique et brève peut provoquer une grave irritation cutanée.

Sensibilisation

Sel de monoéthanolamine du clopyralid : Sensibilisant connu ou suspecté de la peau.

Contact avec les yeux

Peut provoquer une irritation oculaire grave.

Inhalation

Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie d'exposition qui ne peut être qu'accidentelle lors d'une manipulation industrielle correcte.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Persistance et dégradabilité

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à la (ou aux) matière(s) active(s).

Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr :

Rapidement hydrolysé en acide correspondant. Le processus majeur de dégradation est de nature microbienne et intervient rapidement. La demi-vie dans les sols dépend du type de sol et des conditions ; elle est d'environ 14-56 jours. Aucun entraînement par lessivage significatif n'a été mis en évidence ; en conséquence, il est improbable qu'il y ait contamination des nappes souterraines.

Clopyralid :

Le processus majeur de dégradation est de nature microbienne et intervient rapidement. La demi-vie dans les sols dépend du type de sol et des conditions ; elle est d'environ 12-62 jours.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

15/4/99
BOFIX* HERBICIDE

Toxicité aquatique

Produit légèrement toxique pour les poissons dans les conditions aiguës (CL50 comprise entre 10 et 100 mg/l).

Produit modérément toxique pour les invertébrés aquatiques dans des conditions aiguës (1 mg/l < CL50 < 10 mg/l).

Toxicité (CE50) pour l'algue verte : 3.4 mg/l.

Toxicité aviaire.

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à la (ou aux) matière(s) active(s).

Ester de 1-méthylheptyle du fluroxypyr :

Ce produit n'est pratiquement pas toxique pour les oiseaux dans des conditions aiguës (DL50 > 2000 mg/kg).

Clopyralid :

Produit légèrement toxique pour les oiseaux dans les conditions aiguës (DL50 comprise entre 500 et 2000 mg/kg).

2,4-MCPA :

Produit modérément toxique pour les oiseaux dans les conditions aiguës (DL50 comprise entre 50 et 500 mg/kg).

Autres informations

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à la (ou aux) matière(s) active(s).

N'est pas toxique pour les abeilles.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des emballages vides les ayant contenus. Laver soigneusement. Eliminer les emballages vides et les eaux de lavage en toute sécurité et conformément aux réglementations. Choisir de préférence un récupérateur agréé ou un incinérateur homologué. Ne pas réutiliser l'emballage pour un quelqu'autre usage.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ce produit ne nécessite aucune classification pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbole de danger : Xi - Irritant

Risques particuliers : R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

15/4/99

BOFIX* HERBICIDE

Conseils de prudence : S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Symbole de danger et phrases de risques particuliers attribués en France :

Xi - Irritant

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.